

1117 Statue de Arnould Comte de Horne.

MUSÉE ROYAL  
de  
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

(concernant)  
Dossier le dépôt au Musée pour  
la Galerie des Plâtres, d'une Statue  
représentant Arnould, Comte de  
Horne, surmoulée sur le monu-  
ment érigé dans l'Eglise d'Andervuerd

N° 1117.  
79. 1908

| NUMERO<br>D'ORDRE. | DATE                     | ANALYSE. |
|--------------------|--------------------------|----------|
|                    | DE LA PIÈCE.             |          |
|                    | 23/04/1868<br>02/06/1868 |          |
|                    | 2 piécs.                 |          |

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N° 1117

Brux. 8 Juin 1868.

Monsieur. Del' Instr.

Comme suite à v<sup>re</sup>  
lettre du 23 Avril d<sup>r</sup>.  
nous avons l'honneur de  
vous informer que M<sup>r</sup>.  
le Sculpteur De Haeuf  
a fait déposer au Musée  
pour figurer dans la  
Collection des plâtres  
la Statue du Comte  
Armand De Hornes, faisant  
partie d'un mausolée érigé  
à Anderlecht, à la mé-  
moire de ce personnage  
& de sa femme Anne de  
Mondemorency.

Ag.

Le Vice-Président

Le Secrétaire

BB

jud

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.  
—  
DIRECTION  
des  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
et  
DES SCIENCES.

Bruxelles, le 23 Avril 1868.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N° 1117

N° 3641.

1864.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la  
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

M<sup>r</sup> le Statuaire Jacques Dehaen a été chargé  
de la restauration d'un tombeau de style Renaissance qui  
a été érigé dans l'église d'Andverlecht, à la mémoire  
d'Arnould, comte de Hornes et de sa femme, Anne  
de Montmorency.

Pour tirer parti du moulage qui a été fait  
d'après la statue du Comte Arnould, pour servir à contrô-  
ler l'exactitude de la restauration de ce mausolée, la  
Commission royale des monuments a chargé l'artiste  
d'exécuter un exemplaire de ce moulage pour la  
galerie de sculpture du musée de l'État.

Je viens, en conséquence, d'inviter l'artiste à  
faire déposer cet exemplaire au Musée.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-  
tion Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

W. de Smet

À la Commission du Musée  
Royal de peinture